



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 18393

Texte de la question

M. Renaud Muselier demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui préciser les orientations gouvernementales en matière de prise en charge des mineurs décidées par le Conseil de sécurité intérieure du 8 juin dernier.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18393

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4539